



Commune de
Murs

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DE VAUCLUSE

ARRONDISSEMENT D'APT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 12 MARS 2026

Membres en exercice	Quorum	Présents	Pouvoirs
10	6	9	-

<p><u>Objet de la Délibération</u></p> <p>Budget annexe « Régie Transports scolaires » : Reprise anticipée des résultats 2025</p> <p style="text-align: center;">-</p> <p style="text-align: center;">DÉLIBÉRATION N°2026-CM1203-3</p>	<p>L'an deux-mille-vingt-six, le douze mars à dix-huit heures trente, les membres du Conseil Municipal de la commune de Murs, convoqués le vingt-six février de la même année, se sont réunis au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur le 1^{er} Adjoint, Christian MALBEC.</p> <p><u>Présents</u> : M. Patrick ACHARD, M. André BRIEULLE, M. Philippe BOUYGES, Mme Laure COELHO-COSTA, Mme Patricia HAESVOETS, M. Christian MALBEC, Mme Catherine NOLLET, Mme Marie-Ève PETIT-DE-LA-RHODIERE et M. Bruno VAYSON DE PRADENNE</p> <p><u>Absents</u> : M. Xavier ARENA</p> <p><u>Secrétaire de séance</u> : Mme Patricia HAESVOETS</p>
--	--

M. le Président de séance rappelle à l'assemblée délibérante que conformément aux articles L.2311-5, R.2311-11, R.2221-48-1, R.2221-90-1, R.2311-13, D.5217-12, D.5217-13 et D.5217-14 du Code général des collectivités territoriales, les résultats du budget sont affectés par délibération du Conseil municipal, après constatation des résultats définitifs lors du vote du Compte Financier Unique (CFU).

Toutefois, il est possible de procéder à la reprise anticipée des résultats sur présentation d'un état de consommation et de réalisation des crédits de l'exercice 2025. Ces résultats doivent être justifiés par :



- une fiche de calcul prévisionnel (établie par l'ordonnateur et attestée par le comptable),
- les états de restes à réaliser au 31 décembre (établis par l'ordonnateur),

et,

- soit un extrait du compte financier unique,
- soit le compte financier unique,
- soit une balance et un tableau des résultats de l'exécution du budget (produits et visés par le comptable).

SECTION DE FONCTIONNEMENT			
	DÉPENSES	RECETTES	RÉSULTAT
Résultat reporté 2024		74 180,78 €	74 180,78 €
Exécution 2025	5 233,08 €	6 320,90 €	1 087,82 €
TOTAL	5 233,08 €	80 501,68 €	75 268,60 €

Le résultat de fonctionnement pour l'exercice 2025 est excédentaire de 75 268,60 €. Il convient de procéder à l'affectation de ce résultat, qui doit en priorité couvrir l'éventuel besoin de financement de la section d'investissement.

SECTION D'INVESTISSEMENT			
	DÉPENSES	RECETTES	RÉSULTAT
Résultat reporté 2024		133 830,69 €	133 830,69 €
Exécution 2025	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL	0,00 €	133 830,69 €	133 830,69 €
Restes à réaliser	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL AVEC REPORTS	0,00 €	133 830,69 €	133 830,69 €

Le résultat d'investissement pour l'exercice 2025 est excédentaire de 133 830,69 €.

Enfin si le Compte Financier Unique fait apparaître une différence avec les montants reportés par anticipation, l'assemblée délibérante devra procéder à leur régularisation et à la reprise des résultats dans la plus proche décision budgétaire suivant le CFU et, en tout état de cause, avant la fin de l'exercice 2026.

Aussi,

Vu le Code Général des Collectivités territoriales,

Vu la fiche de calcul prévisionnel (établie par l'ordonnateur et attestée par le comptable)

Vu le tableau des résultats (produit et visé par le comptable),

Vu l'absence de restes à réaliser au 31 décembre 2025,



LE CONSEIL MUNICIPAL

ayant ouï l'exposé du rapporteur et après en avoir délibéré,
à l'unanimité

CONSTATE ET APPROUVE les résultats de l'exercice 2025,
REPORTE l'excédent du résultat de la section de fonctionnement pour un montant de
75 268,60 € (ligne budgétaire 002),
REPORTE l'excédent du résultat de la section d'investissement pour un montant de
133 830,69 € (ligne budgétaire 001),
ADOpte, pour le budget 2026, la reprise des résultats ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits,

Votes pour : 9
Votes contre : 0
Abstentions : 0

Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal,

la Secrétaire de Séance

le Président de séance

Patricia HAESEVOETS

Christian MALBEC

COLLECTIVITÉ

TRANSPORTS MURS



Détermination du Résultat au :

31/12/2025

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT
Recettes	6 320,90		0,00
- Dépenses	5 233,08		0,00
Résultat de l'année	1 087,82		0,00
Ligne 002 reporté N-1	74 180,78	Ligne 001 reporté N-1	133 830,69
Résultat Cumulé au : 31/12/2025	(A) 75 268,60	(B)	133 830,69

Calcul du besoin de financement sur le budget :

2026

Besoin de Financement = Déficit d'Investissement + solde des Restes à Réaliser au 31/12/2025

Restes à Réaliser (RAR) arrêtés au :	31/12/2025	
RECETTES	(C)	0,00
- DEPENSES	(D)	0,00
SOLDE :	(E)	0,00
Besoin de financement (Si >0 Excédent, si <0 Besoin)	(B)+(E)	133 830,69

Inscription au BUDGET :

2026

LIGNE 001 - SI	(B)	133 830,69	Si Déficit, en Dépenses Si Excédent, en Recettes
RAR Recettes d'investissement	(C)	0,00	
RAR Dépenses d'investissement	(D)	0,00	
C/1068 - SI - Recettes (Couverture du Besoin de Financement)	(F)	0,00	Dans la limite du Résultat Cumulé de la SF de N-1 (A)
LIGNE 002 - SF)-(F)	75 268,60	Si Déficit, en Dépenses Si Excédent, en Recettes

Le Comptable

27/2/2026

Service de Gestion Comptable
210 Rue François Gernelle BP 40
84121 PERTUIS Cedex
Siret 13001145500412
Tel : 04 90 79 02 15

VENTURI Céline
Responsable du SGC de PERTUIS



**BUDGET PRIMITIF 2026 - COMMUNE DE MURS BUDGET
25500 - TRANSPORTS SCOLAIRES**

12 mars 2026

FONCTIONNEMENT

		DÉPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
CRÉDITS DE FONCTIONNEMENT VOTÉS AU TITRE DU PRÉSENT BUDGET		84 768,60	9 500,00
		+	+
REPORTS	RESTES À RÉALISER DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT	-	-
	RÉSULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTÉ (002)		75 268,60
		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		84 768,60	84 768,60

INVESTISSEMENT

		DÉPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
CRÉDITS D'INVESTISSEMENT VOTÉS AU TITRE DU PRÉSENT BUDGET		177 299,29	43 468,60
		+	+
REPORTS	RESTES À RÉALISER DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT	-	-
	RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001)	-	133 830,69
		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		177 299,29	177 299,29
TOTAL DU BUDGET		262 067,89	262 067,89

Le Comptable

le 27/2/2025.

Service de Gestion Comptable
210 Rue François Gernelle BP 40
84121 PERTUIS Cedex
Siret 13001145500412
Tel : 04 90 79 02 15

VERGÉRI Céline
Responsable du Sec de PERTUIS